

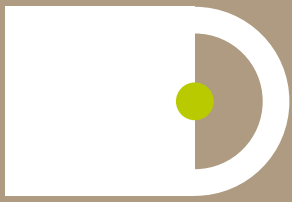


Tourisme et Collectivités
Les guides thématiques

PAYSAGES ET ESPACES PUBLICS

Atelier grandeur nature – Jeudi 15 octobre 2015

ÉTUDE DE CAS : PONT-CROIX
COMPTE-RENDU



AVANT-PROPOS

Finistère tourisme et le CAUE du Finistère ont mené, le jeudi 15 octobre 2015, une étude de cas grandeur nature sur l'aménagement et l'embellissement de la commune de Pont-Croix. La commune a été sélectionnée à l'issue de l'appel à candidature adressé en avril 2015 aux communes finistériennes de moins de 3500 habitants (à l'exclusion des communes déjà titulaires du label « Villes & Villages Fleuris » et de celles candidates à la 1^{ère} fleur).

L'analyse des candidatures s'est opérée sur la base des critères de sélection suivants :

- Les éléments du dossier, les équipes référentes,
- Les éléments d'identification de la commune,
- Les motivations et la problématique,
- Le projet global d'aménagement,
- Les atouts patrimoniaux et paysagers,
- Les potentialités touristiques.

Cet atelier a débuté par une présentation du programme de la journée par Mme Françoise Péron, Vice-Présidente du Département et Présidente de la commission départementale d'embellissement. M. Benoît Lauriou, Maire, a ensuite exposé les atouts et les faiblesses de la commune de Pont-Croix au cours d'une visite commentée.



À l'issue de l'état des lieux et de l'analyse des enjeux locaux, les équipes mixant profils et savoir-faire complémentaires (paysagistes, architectes, techniciens des services espaces verts de communes, professionnels de l'horticulture et du paysage, d'organismes de formation...) ont travaillé pour proposer des options et esquisser des intentions d'aménagement. Des élus, techniciens et habitants de Pont-Croix se sont également prêtés à l'exercice.

Trois équipes pluridisciplinaires se sont penchées sur les problématiques retenues :

- **Une traversée de bourg à requalifier pour révéler la richesse architecturale et paysagère de Pont-Croix :**
Comment l'aménagement de la traversée de Pont-Croix peut-il permettre de percevoir l'identité de la Petite Cité de Caractère ? Comment inciter les automobilistes allant vers la Pointe du Raz à s'y arrêter pour découvrir le centre historique de Pont Croix (ralentissement circulation, ouverture vers le cœur historique...)?
- **Des entrées d'agglomération à requalifier :**
Comment redéfinir les entrées d'agglomération (transition paysage rural et paysage plus urbanisé...)? Quel rôle donner à chaque entrée au regard de son environnement (zone commerciale, habitat...)? Quel parcours suggérer au visiteur... et quelle mise en valeur ?
- **Une stratégie d'embellissement cohérente à trouver pour valoriser la richesse patrimoniale du cœur historique :**
Comment s'appuyer sur le végétal pour mettre en valeur Pont-Croix ? Quelles propositions concrètes d'embellissement pour le cœur historique (église, espace près de l'Office de tourisme, place de la République...)?





Sommaire

AVANT-PROPOS	2
PARTIE 1 // PONT-CROIX, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE, UN ENVIRONNEMENT TOURISTIQUE	5
Pont-Croix, c'est...	6
État des lieux	7
Analyse de la commune	8
PARTIE 2 // PONT-CROIX, TROIS PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES	15
1/ La traversée du bourg	16
2/ Les entrées d'agglomération	19
3/ La stratégie d'embellissement	22
PARTIE 3 // MÉTHODOLOGIE POUR POURSUIVRE	25
Pont-Croix, un projet à construire	26
ANNEXE : LES PARTICIPANTS	27





PARTIE 1

PONT-CROIX,
PETITE CITÉ DE CARACTÈRE
UN ENVIRONNEMENT
TOURISTIQUE

PONT-CROIX, Petite Cité de Caractère

Un environnement touristique

Pont-Croix, c'est...

- ⦿ Une situation entre Douarnenez et Audierne, sur l'axe majeur desservant la Pointe du Raz,
- ⦿ Une identité paysagère plurielle, une commune installée sur le versant d'une colline, au fond de la ria du Goyen, des plateaux agricoles ouverts...
- ⦿ Un patrimoine architectural et un patrimoine religieux remarquables (petit séminaire, église Notre-Dame de Roscudon...),



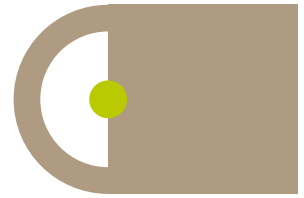
- ⦿ Un musée du patrimoine, Le Marquisat,
- ⦿ Un labyrinthe de venelles et d'impressionnants escaliers aux marches pavées, des murets de pierre...
- ⦿ Un label Petite Cité de Caractère confirmé en 2010,
- ⦿ Une économie, des entreprises, la brûlerie du Goyen, des artisans, des restaurants, des cafés...
- ⦿ Une implication des habitants dans l'embellissement de leurs propriétés, pieds de murs, jardins...

ZOOM

Pont-Croix

Intercommunalité	Communauté de communes du Cap-Sizun
Population totale	1 638 habitants
Superficie	809 ha
Densité	198 hab/km ²
Document d'Urbanisme	PLU approuvé en 2009 Plan d'Aménagement Patrimonial





État des lieux

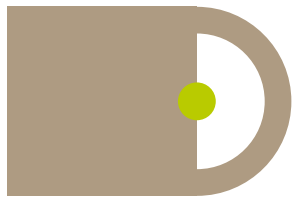
Afin de bien appréhender le territoire, Monsieur Benoît Lauriou, Maire, a fait part des atouts et des faiblesses de la commune au cours d'une visite commentée sur le terrain.



Les projets de revitalisation du centre-ville ont été exposés.

- Présentation de l'organisation spatiale et fonctionnelle de la commune (traversée de bourg, fréquentation de l'axe menant à la Pointe du Raz, deux entrées de communes à qualifier...),
- Explication sur l'importance du Goyen dans l'activité autrefois, son empreinte sur le paysage et son rôle actuel (chemins de randonnées, stationnement, habitat...),
- Présentation du patrimoine architectural (valorisation des rues anciennes, amélioration de la circulation, sécurité...),
- Présentation de la démarche écologique et durable de la gestion des espaces verts (Label Zéro Phyto, implication de la population...).





Analyse de la commune

Du point de vue du fleurissement, le constat est celui d'une hétérogénéité dans les aménagements proposés. Le rapport entre les massifs horticoles en bacs et les fleurissements naturels en pied de mur reste à traiter. D'un point de vue de gestion, d'agrément, de coûts, de mise en œuvre et d'intérêt historique, ces aménagements peuvent être questionnés. De même dans la concurrence qui peut s'installer entre les grands arbres et les massifs implantés autour. Par ailleurs, les entrées de bourg semblent banales et ne reflètent pas la richesse patrimoniale de Pont-Croix.

L'ensemble de ces questionnements sera abordé par chacun des ateliers. Il s'agit d'identifier les spécificités de Pont-Croix et de les rendre lisible. L'objectif de la journée étant de trouver la justesse dans les aménagements sans surenchère.

Pour cela, un nouveau regard doit être posé sur la qualité des entrées de ville, les espaces proposés le long de la traversée de bourg et l'embellissement des lieux clés du centre historique.

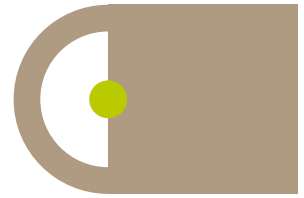
Les images véhiculées par Pont-Croix aujourd'hui...

Des identités paysagères multiples

berges du Goyen, grand paysager vers la baie d'Audierne, plateaux agricoles ouverts, abord du centre historique boisé, rues paysagées en centre-ville.

PAYSAGE





⦿ **Une identité architecturale**

Un patrimoine religieux remarquable (petit séminaire, église Notre-Dame de Roscudon), un bâti modeste de centre-ville bien préservé, des maisons anciennes type manoirs aux détails architecturaux soignés, un patrimoine lié à la présence du Goyen (moulin à marée, fontaines).

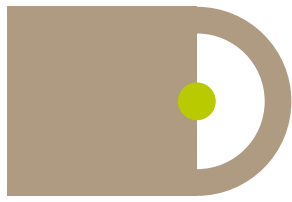
ARCHITECTURE



CAUE
FINISTÈRE

ATELIER PARTICIPATIF - ETUDE DE CAS DE PONT-CROIX - 15 octobre 2015

TOUT
commence
en
FINISTÈRE



⦿ **Une identité minérale identifiable**

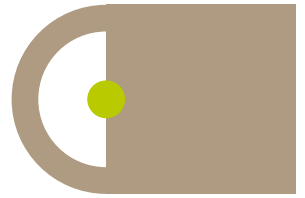
Murets de pierres sèches, venelles pavées, petits édifices en pierres (fontaines, puits), placettes à l'esprit urbain.

MINÉRAL



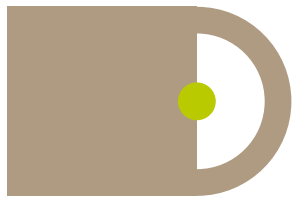
ATELIER PARTICIPATIF - ETUDE DE CAS DE PONT-CROIX - 15 octobre 2015





- ⦿ **Une identité de jardins** publics et privés, une implication des habitants.





- ⦿ **Une identité liée à la forte présence de la végétation** pour tous les espaces publics, sous forme de massifs et bacs et de fleurissement plus libre, en pied de mur ou spontanément au bord de la voirie.

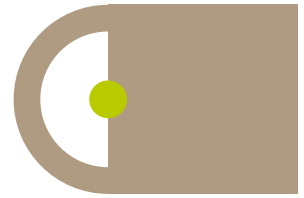
VÉGÉTATION



CAUE
FINISTÈRE

ATELIER PARTICIPATIF - ETUDE DE CAS DE PONT-CROIX - 15 octobre 2015

TOUT
Commence
en FINISTÈRE



C'est ce cadre de vie des Pontécroixiens que la commission embellissement cherche à toujours améliorer.

Pour poursuivre, quelques points sont à privilégier :

⊙ **Mettre en scène la commune pour donner envie au visiteur de s'y arrêter**

Trouver le juste équilibre dans le fleurissement pour souligner les spécificités de Pont-Croix : la qualité doit prévaloir sur la quantité, les phénomènes de mode ne doivent pas influencer les choix.

⊙ **Exprimer un certain art de vivre**

Donner l'image d'une commune accueillante, le fleurissement doit être harmonieux, les lieux à embellir doivent être choisis.

⊙ **Impliquer les habitants dans leur cadre de vie**

Associer la population à la démarche en les incitant à embellir leurs propres espaces.

Sur la base de ces constats, les trois équipes pluridisciplinaires ont mené leurs propres réflexions sur la valorisation paysagère du territoire de Pont-Croix.

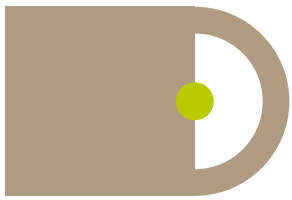






PARTIE 2

PONT-CROIX, TROIS PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES



PONT-CROIX, trois problématiques étudiées

Problématique 1: la traversée du bourg à requalifier pour révéler la richesse architecturale et paysagère

Quel constat aujourd'hui ?

La route départementale 765, axe routier majeur du territoire du Cap Sizun, traverse le bourg de Pont-Croix. Le trafic de cette route départementale lui permet de capter une partie du flux touristique desservant la Pointe du Raz, Grand Site de France (plus de 500 000 visiteurs par an).

Cette route départementale, si elle est un atout de ce point de vue, n'est pourtant pas sans poser de difficultés puisqu'elle traverse l'agglomération de Pont Croix, séparant en quelque sorte nord et sud du centre-ville. Très fréquentée, elle nécessite une politique active en termes de gestion de la vitesse et de sécurité.

L'atelier organisé par Finistère tourisme, le CAUE du Finistère et la Mairie de Pont-Croix a permis de solliciter l'avis d'experts du paysage et des espaces verts sur les options possibles de requalification de cette traversée à caractère routier d'une longueur d'environ un kilomètre.



Veiller à la qualité de la voirie et des circulations

La voirie, élément majeur de cet axe, est un lieu complexe. Soumis à divers usages, elle présente un enjeu important pour l'image de la commune auprès des habitants mais aussi des clientèles touristiques.

Aujourd'hui cette traversée laisse la part belle aux automobilistes :

- ⊙ Un stationnement facile et en nombre de part et d'autre de la voie,
- ⊙ Une vitesse excessive en milieu urbain pour la plupart des véhicules sur cet itinéraire de transit entre Quimper/Douarnenez et Audierne.

L'aménagement de la voie est linéaire et semble monotone, les ouvertures et points de vue vers le cœur historique sont quasi-inexistants et peu visibles par les automobilistes.

De surcroît, la voirie est très large, avec peu de différenciation entre la route, la zone de stationnement et l'espace réservé aux piétons. Ponctuellement, de petits espaces verts existent mais restent très discrets. Ils n'apportent pas de réelle plus-value en termes de mise en valeur des atouts de Pont-Croix, tout en demandant un entretien conséquent.

Aménager cette traversée est un enjeu pour Pont-Croix, pour la vie des habitants, mais aussi pour le développement économique et touristique de la commune. Cette route traversante n'incite ni à la flânerie, ni à la déambulation et ne laisse pas suffisamment entrevoir la qualité du patrimoine de la commune.



Plusieurs pistes d'aménagement ont été évoquées sur les trois portions de cette traversée :

Portion 1 : la rue de la Liberté

Cette rue pourrait être requalifiée afin de redonner la sensation d'une rue conviviale et non pas le ressenti d'une route assez quelconque. La perception de sur-largeur vient de l'absence de front bâti d'un côté mais également du traitement uniforme de la voirie. Il n'existe pas de différenciation entre l'espace de circulation, le stationnement et les accotements.

🕒 Comment amoindrir la perception que l'on a de cette voie ?

- Des cheminements piétons pourraient être créés le long de la voirie existante tout en s'appuyant sur le réseau secondaire à valoriser (rue Tréhot-de-Clermont, rue des jardins...).
- Si aux abords de l'école Notre-Dame de Roscudon, du foncier se libérait, une vraie place pourrait être aménagée. Un aménagement futur permettrait une meilleure gestion des flux piétonniers et de véhicules, des stationnements (arrêt minute...) en intégrant un volet paysager fort.
- Le terre-plein central empiète sur la largeur de la voirie sans toutefois la qualifier. Il pourrait être repensé dans un projet futur.
- Le supermarché installé sur cette portion est un atout indéniable pour la dynamique commerciale du centre bourg. De nouveaux aménagements routiers devraient permettre aux piétons de traverser la rue de la Liberté en toute sécurité. Ils pourraient se traduire par un séquençage de l'espace, une différenciation de la nature du sol... pour agir sur la voirie et son impact quant à l'usage (réduction vitesse, symbolisation passage piéton sans usage de peinture...).
- L'interface entre la voirie et la façade du supermarché pourrait être retravaillée pour diminuer cet effet de sur-largeur. Une structuration par le végétal a été évoquée pour qualifier davantage les abords du supermarché : valoriser l'enseigne et l'accès au site commercial par une approche visuelle retravaillée.

- Une recherche de cohérence semble également nécessaire en termes d'enseignes et de signalétique (hétérogénéité des dispositifs, des matériels, redondance parfois, discontinuité...)

- Une structuration par le végétal en plantant un mail d'arbres du côté qui laisse le plus d'espace a été évoquée (sans toutefois créer de consensus). Le débat n'a pu aller à son terme concernant ce point.

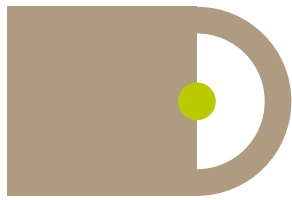
Portion 2 : la rue Louis Pasteur

Afin de favoriser la multiplicité des usages et éviter tout conflit, il serait intéressant d'engager une réflexion pour concevoir ou réaménager des lieux de vie le long de cette voie.

🕒 Recréer des espaces de convivialité sur cette voie

- Le parking situé en face de la banque mériterait d'être requalifié en placette. La rue Jean-Louis Le Goff pourrait être rétrécie à son début pour permettre au café d'agrandir sa terrasse et apporter ainsi de la vie et du dynamisme sur l'axe passant de Pont-Croix.
- Une percée visuelle vers le séminaire pourrait agrémenter la promenade des piétons, en soignant les clôtures et les appentis depuis l'espace public (ancienne gendarmerie notamment).
- Le carrefour généré par l'intersection de la rue du Général de Gaulle et Marcel Pellay pourrait être requalifié. C'est la première porte d'entrée vers le cœur historique.
- Une signalétique très lisible, allégée par rapport aux dispositifs actuels, serait plus efficace et devrait venir en complément du travail urbanistique et paysager.





Portion 3 : la rue de la Libération

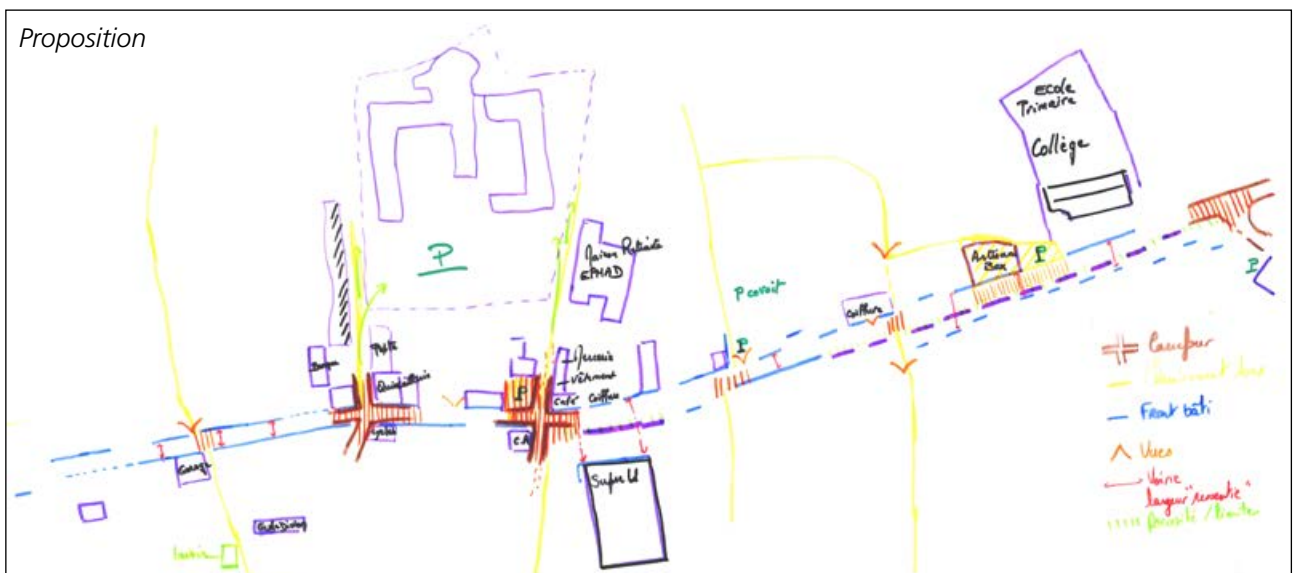
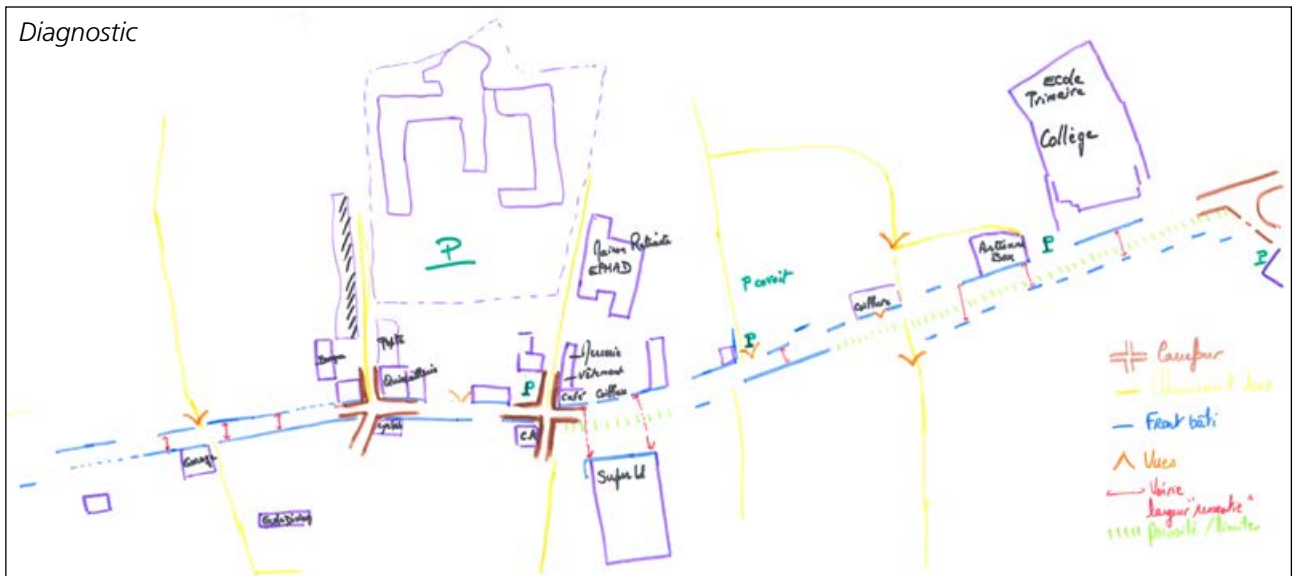
La maîtrise de la publicité, des enseignes, de la signalétique... sort ici du champ végétal pour entrer dans celui des ambiances paysagères et de leur perception par le public. Une certaine pollution visuelle est à déplorer.

🕒 Guider plus clairement les visiteurs

• Une hiérarchisation des voies d'accès au cœur historique semble nécessaire. Le cheminement permis depuis la venelle noire pourrait être développé car il mène à un

espace très intéressant (lavoir + école Diwan) mais n'est pas valorisé. Une aire de pique-nique pourrait y être aménagée à moindre frais en s'appuyant sur le volet patrimonial du lieu par exemple.

• Une recherche de cohérence dans la signalisation directionnelle et d'information locale apporterait davantage de lisibilité et faciliterait la déambulation vers le cœur historique de la ville.





Problématique 2 : des entrées d'agglomération à requalifier

Quel constat aujourd'hui ?

Les entrées de commune constituent des espaces à enjeu. À la fois lieux de passage et de représentation, elles participent à l'image de la commune de Pont-Croix. Elles devraient annoncer et identifier les spécificités de la commune, accueillir et sécuriser le visiteur. Elles ne semblent pas remplir complètement leur rôle.

L'entrée depuis Quimper/Lanviscar

Dès cette entrée, plusieurs accès vers le centre sont possibles. L'information transmise aujourd'hui au visiteur est difficilement compréhensible car la signalétique est peu explicative et parfois mal positionnée.

D'un point de vue paysager, le clocher et la silhouette urbaine, la vallée, sont à peine perceptibles. Une gestion différente des arbres permettrait de mettre en avant ces atouts.



Par ailleurs, cette voie d'entrée d'agglomération est longue, sans réels repères qui pourraient permettre une meilleure gestion des flux et une plus grande sécurité des usagers. La vitesse des véhicules est excessive.

L'approche touristique gagnerait à être mieux exploitée. L'affichage événementiel est perfectible. Plusieurs pistes d'aménagement ont été évoquées sur cette entrée.

☉ Prolonger l'ambiance rurale et boisée

- Des choix d'aménagement pourraient être faits pour assurer une meilleure transition entre la partie champêtre et la partie urbanisée. Ils permettraient de structurer visuellement l'espace en donnant progressivement des repères à l'automobiliste.

☉ Séquencer l'espace

- 1^{ère} zone à l'aire de pique-nique

Si le souhait est d'en faire un espace de détente convivial malgré sa situation à proximité de la route et la vitesse excessive de circulation à cet endroit, cette aire gagnerait à être réaménagée.

- Les espaces de stationnement et d'accès pourraient être mieux matérialisés.
- En créant de la transparence sur cette aire (suppression d'un marronnier sur deux) l'emprise visuelle de la route pourrait ainsi être modifiée.
- Les tables pourraient être disposées différemment (plus en retrait pour plus de convivialité).
- L'affichage sur les barrières pourrait être supprimé.
- Dès cet endroit, la route touristique pourrait être indiquée.

Pour permettre une meilleure visibilité sur la route menant vers le Goyen, le premier carrefour pourrait être repensé.

- La végétation horticole (Budleya, Hypericum...) qui masque la route pourrait être enlevée. Le bocage en retrait pourrait être juste aéré.
- Une signalétique claire pourrait indiquer la route vers le Goyen.
- Une réflexion est à mener pour diminuer la largeur de cette route en la structurant mieux.

- 2^e zone à l'approche de l'entrée d'agglomération

À cet endroit, l'aspect quasi forestier de l'entrée est un atout, cette ambiance doit être préservée. Cependant, le lieu manque de points de vue sur l'ancienne voie ferrée non aménagée en surplomb et le chemin piéton.

- Pour donner plus d'importance à la voie verte et la rendre visible depuis la route départementale, des fenêtres de vues pourraient être créées.
- Le panneau d'entrée d'agglomération et celui d'entrée de la voie verte pourraient être déplacés ici.
- Un panneau de rappel 50km/h pourrait également être positionné à cet endroit.
- Une mise en valeur forestière pourrait se traduire ici par un fleurissement de sous-bois, avec bulbes de printemps (narcisses, cyclamens...) à associer à des murets...
- Les ponts pourraient également être mis en valeur.
- L'avertisseur pourrait être rapproché de ce lieu.

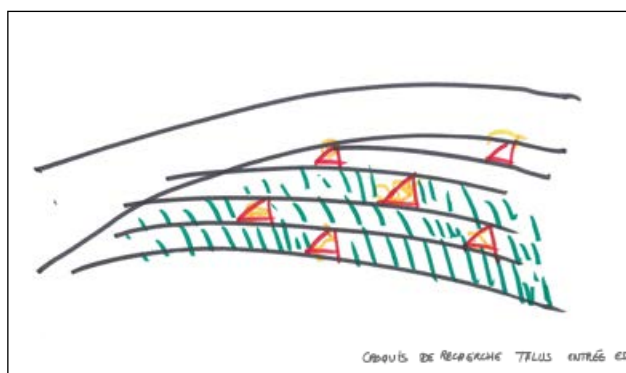
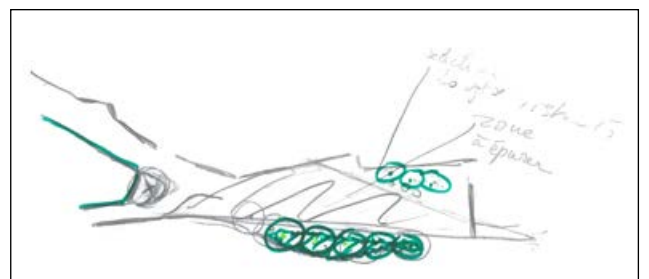
De la même manière, des points de vue pourraient être créés vers la vallée.

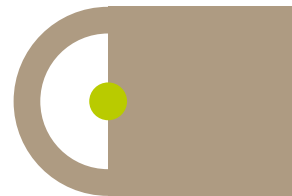


• 3^e zone à l'approche de l'arrivée au centre

Cette entrée ne donne pas de points de vue intéressants sur l'architecture ou sur la silhouette de la ville. La transition avec l'ambiance forestière est nette malgré le talus enfriché. Le panneau « Petite Cité de Caractère » est fortement concurrencé par plusieurs panneaux publicitaires.

- Le talus pourrait être retravaillé en supprimant toute la végétation (repousses de Robinier, Gynérium...) et en aménageant des murets...
- La transition progressive pourrait être assurée par la pose d'un cadre, d'une structure.
- Le traitement des espaces publics, le stationnement... devraient être gérés à partir de cet endroit.
- La signalisation devrait être mise aux normes (dépôt des pré-enseignes sur la RD suite à la loi appliquée depuis juillet 2015).





L'entrée depuis Audierne

D'Audierne à Pont-Croix, une route sinueuse, agréable, longe le Goyen sans qu'à l'approche de Pont-Croix, l'automobiliste ne puisse réellement apercevoir la rivière.

Puis l'automobiliste rencontre une première zone urbaine d'activités (abords peu esthétiques...). À cet endroit, le bocage est de moins en moins présent et le carrefour de la déchetterie dangereux.

Plus loin, en entrée d'agglomération, la zone d'activités reste très visible et n'a fait l'objet d'aucun traitement paysager. Parallèlement, la topographie des lieux laisse peu de visibilité sur la rivière en contrebas.

Le carrefour oriente les flux vers l'axe central au détriment de l'axe qui mène vers le centre historique et les rives du Goyen. La signalisation est dense (directionnelle, commerciale, événementielle...) et reste cependant peu informative pour le conducteur. Elle n'invite pas à la découverte touristique des lieux.

Plusieurs pistes d'aménagement ont été évoquées sur cette entrée.

🕒 Tenir compte du paysage et du rôle de chaque espace

● 1^{ère} zone d'activités

- Un traitement paysager avec des percées visuelles pourrait mettre en valeur cette zone.
- Le carrefour de la déchetterie pourrait être réaménagé notamment pour des raisons de sécurité.

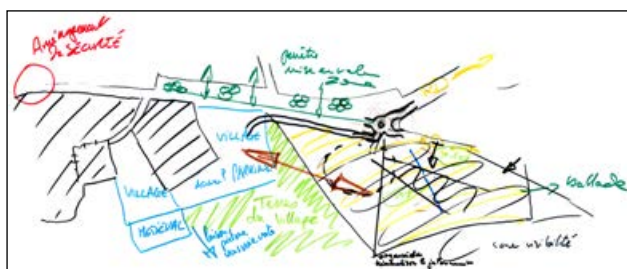
● 2^e zone d'activités

- Pour conserver l'attractivité commerciale, des arbres sur tige pourraient être plantés par groupe. De l'autre côté, les arbres en double alignement existants (aulnes) pourraient être conservés. Cependant, les arbustes divers sans réelle cohérence pourraient être enlevés.

● Le carrefour d'entrée

- La création d'un rond-point permettrait de mieux canaliser les visiteurs et de redonner de l'importance à l'axe qui mène vers les rives du Goyen.
- La signalisation devrait être mise aux normes (dépôt des pré-enseignes sur la RD suite à la loi appliquée depuis juillet 2015).

- Un règlement local de publicité/affichage pourrait être retenu afin de mieux gérer la publicité, la signalisation événementielle (banderoles...), la signalisation commerciale.
- Le panneau « Petite Cité de Caractère » pourrait être davantage mis en valeur.
- La parcelle qui jouxte le village médiéval pourrait être aménagée en petites parcelles de cultures en lien avec le lieu (fruitiers, céréales anciennes, légumes anciens...). En contrebas, les peupliers d'Italie, les conifères (épicéas) pourraient disparaître du paysage tout en gardant la végétation bocagère arbustive.
- La descente vers le Goyen pourrait être accompagnée par le maintien du talus végétalisé à une hauteur satisfaisante et des jardins partagés. Le parking pourrait être réaménagé, il pourrait être signalé comme le point de départ des balades le long de la rivière et vers le cœur historique.
- Une zone d'information (RIS), une zone de stationnement... pourraient être intégrées.



Problématique 3 : une stratégie d'embellissement cohérente à trouver pour valoriser la richesse patrimoniale du cœur historique

Quel constat aujourd'hui ?

La commune de Pont-Croix dispose d'atouts patrimoniaux et paysagers qu'elle cherche à mettre en valeur. L'embellissement du cadre de vie des Pontécruiciens et l'accueil des visiteurs sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale.

Le fleurissement pourrait devenir le fil conducteur, une composante essentielle de découverte de ces atouts : il mettrait en valeur, donnerait envie au touriste de s'arrêter puis de visiter, de découvrir les lieux emblématiques.

Des circuits d'interprétation du patrimoine dans la ville pourraient être formalisés. Deux parcours de visites pourraient être proposés, le fleurissement accompagnant ainsi la déambulation :

- 1 circuit court, limité au centre historique,
- 1 circuit long, étendu à la découverte des berges du Goyen.

Parallèlement, une signalétique en faible nombre mais harmonieuse pourrait indiquer les sites. Des panneaux d'information ou d'interprétation du patrimoine (sans altérer la qualité et la singularité des lieux) pourraient de temps à autre être apposés sur les bâtiments et guider le visiteur.

Les propositions suivantes permettraient d'améliorer la végétalisation de ces espaces.

Le centre historique, au fil du circuit court



Le centre historique, au fil du circuit court

① La place de l'église

Une place à l'identité minérale qui a conservé une authenticité par sa belle unité urbaine et architecturale. Elle permet des vues très qualitatives vers le Goyen.

- Un fleurissement devant les habitations en pieds de mur apporterait de la couleur et serait plus qualitatif que le fleurissement hors-sol existant.
- Des bancs (en bois ou métal au design sobre) pourraient y être rajoutés.
- En termes d'attractivité, il serait intéressant de pouvoir retrouver une certaine convivialité sur cette place, grâce aux commerces, à des animations...

② La Petite et la Grande rue Chère

Deux rues très bien entretenues par les habitants qui fleurissent devant leurs propriétés, des espaces déjà très qualitatifs.

- Quelques bancs pourraient être rajoutés.
- Le nombre de poubelles pourrait être limité.

③ Quartier historique (rues de la Prison, aux œufs, Rosmadec)

Les revêtements de sol peu qualitatifs entraînent la présence de mauvaises herbes.

- Le choix d'un sol en plaques alvéolées engazonnées pourrait apporter davantage de verdure.
- Un fleurissement en pied de mur (exemple : roses trémières, sauges, arums...) pourrait aussi s'étendre dans ces rues.
- Pour apporter de la couleur et une petite floraison saisonnière, des pelouses fleuries pourraient être semées. Elles contribueraient à donner une ambiance champêtre à ces rues.

④ La Rue Laënnec

Une très belle rue bordée de monuments historiques majeurs pour la commune mais dont l'aménagement et le fleurissement pourraient être simplifiés.

- Le fleurissement en pleine terre, en pied de mur et dans le jardin de simples permettrait de donner une ambiance chaleureuse au lieu, en apportant de la couleur par les fleurs.

⑤ Le Jardin de simples

Un petit espace vert très qualitatif à mieux mettre en valeur et à rendre plus perceptible depuis la rue tout en lui conservant son caractère intime et caché.

- Pour retrouver des cheminements clairs et lisibles entre les massifs, les bordures pourraient être marquées. Il serait intéressant de redonner une lisibilité au jardin en privilégiant certains végétaux (plantes odorantes, médicinales...).
- Pour attirer l'œil du visiteur vers le jardin, situé en contrebas, les murets le long de la chapelle pourraient être végétalisés.



Les berges du Goyen, au fil du circuit long

① La promenade le long du Goyen

Un paysage naturel à prendre en compte dans les atouts patrimoniaux de la commune.

- Pour permettre aux habitants et aux visiteurs de s'y arrêter, des bancs pourraient être ajoutés.

② Pont sur le Goyen et quartier de Keridreuff

Un fleurissement hors-sol qui ne met pas forcément en valeur l'espace à cet endroit, les contenants sont imposants au regard du contenu.

- Tout ou partie des bacs à fleurs pourraient être retirés de cet endroit.
- Un cheminement piéton pourrait être créé.
- Le moulin à marée pourrait être signalé sur les circuits du patrimoine.
- Le fleurissement des façades de maisons en pied de mur pourrait être étendu.
- Les couleurs pastel du fleurissement existant sont harmonieuses. Un travail pourrait être mené sur le mobilier urbain et l'installation de bancs, en continuité avec le mobilier retenu en haute ville.

③ La Place de la République et des Français Libres

Une place sur deux niveaux qui gagnerait à être plus lisible : forte présence des voitures. Les vues sur le Goyen et l'architecture qualitative de la place pourraient être mises en valeur.

- Une unification des revêtements de sol aujourd'hui disparates pourraient permettre de qualifier cet espace.
- Le fleurissement hors-sol, en bacs posés sur les murets tout autour de la place, pourrait être enlevé.
- Les arbres vieillissants devraient faire l'objet d'une surveillance.
- Il serait souhaitable de mieux déterminer les fonctions de chaque place (café, bancs, boulodrome...) et de les différencier :
 - La place des Français Libres pourrait être réservée au stationnement en choisissant une sobriété et une lisibilité des aménagements pour une bonne circulation.
 - Pour la Place de la République, des aménagements plus simples pourraient être retenus pour en faire une place plus conviviale et y organiser des animations.
- Une charte des enseignes et du mobilier, applicable à toute la commune, pourrait être définie.
- La reconstruction de la halle couverte sur la place de la République a été évoquée (pour les marchés, manifestations, la fête médiévale...). Dans un premier temps, l'organisation des manifestations sur cette place pourrait être simplifiée en saison en supprimant le stationnement à certaines dates à définir. Le stationnement ne serait autorisé que sur la place des Français Libres.

Les berges du Goyen, au fil du circuit long



④ Le jardin du monument aux morts

Un espace vert qualitatif pour les Pontécroixiens, un aspect intime qui pourrait devenir plus convivial.

- Pour en faire un espace convivial toute l'année, le lieu pourrait être travaillé par points d'attrait avec un fleurissement successif aux différentes saisons en choisissant un échelonnement des variétés de bulbes par exemple pour pouvoir enlever le fleurissement hors-sol.

ZOOM

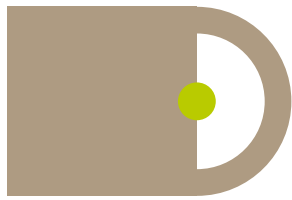
Observation

Le fleurissement en pleine-terre doit être privilégié dans les espaces qui s'y prêtent.





PARTIE 3
MÉTHODOLOGIE
POUR
POURSUIVRE



Pont-Croix, un projet à construire

Cet atelier autour des trois problématiques identifiées en collaboration avec Monsieur Benoît Lauriou, Maire et les équipes municipale et technique donne aujourd'hui plusieurs axes de travail pour Pont-Croix. L'exercice, complexe au regard du temps imparti, a permis aux équipes pluridisciplinaires de retenir les points importants qui pourront nourrir les réflexions de la commission embellissement de la commune.

Il faudrait :

- ⊙ **Donner davantage de lisibilité** au bourg en le **mettant en scène** et en **marquant les spécificités, l'identité** de la commune de Pont-Croix, Petite Cité de caractère,
- ⊙ **Donner envie aux automobilistes de découvrir le cœur historique**, créer des percées visuelles vers le cœur historique, en choisissant une **stratégie de végétalisation** et en les **guidant au travers d'une signalisation claire**,
- ⊙ **Définir une stratégie de fleurissement pérenne**, compatible avec un entretien économique et respectueux de l'environnement qui vienne souligner et mettre en valeur les atouts de Pont-Croix sans les faire oublier.
- ⊙ Rendre le bourg plus **accessible aux piétons** en exploitant le gabarit des voies, en végétalisant certains espaces pour **assurer continuité et sécurité...**

Pour les équipes municipales et techniques...

- ⊙ **Bâtir le projet d'embellissement** sur la base de la connaissance et l'observation partagées du territoire communal pour mettre en valeur ses spécificités.
- ⊙ **Travailler conjointement le projet d'embellissement** entre élus et techniciens pour associer projet politique, moyens, connaissances et savoir-faire.



Une proposition de méthode de conduite de projet en 9 étapes opérationnelles

1// Conforter l'équipe chargée de la définition et du suivi du projet

- Les membres de l'équipe municipale et de l'équipe technique, la commission embellissement, des habitants...

2// Définir clairement le projet dans sa globalité

- Prioriser les espaces à aménager,

3// Planifier les différentes étapes du projet

- À court, moyen et long termes,

4// Inscrire le projet dans une démarche durable

- Plan de gestion pour chaque espace,

5// Prévoir les ressources à mobiliser,

- Investissement, financement des projets...

6// Évaluer les moyens techniques à mettre en place,

7// Retenir une stratégie de végétalisation en cohérence avec l'image, Petite Cité de Caractère

- Palette végétale identitaire sur l'ensemble du territoire,
- Harmonie dans le fleurissement tout au long de l'année,

8// Associer les habitants et les motiver pour les impliquer dans un projet pour tous et en faveur de la qualité de l'espace public,

9// Évaluer la pertinence de la stratégie et la qualité des réalisations pour continuer à progresser.



ANNEXE : LES PARTICIPANTS

Mme Françoise Péron, Vice-Présidente du Département et Présidente de la commission départementale d'embellissement, remercie M. Benoît Lauriou, Maire, et les équipes municipale et technique pour leur accueil ainsi que le CAUE du Finistère et tous les participants pour leur implication et leur motivation lors de cette expérience de travail riche en enseignements.

Ont participé activement à cette journée :

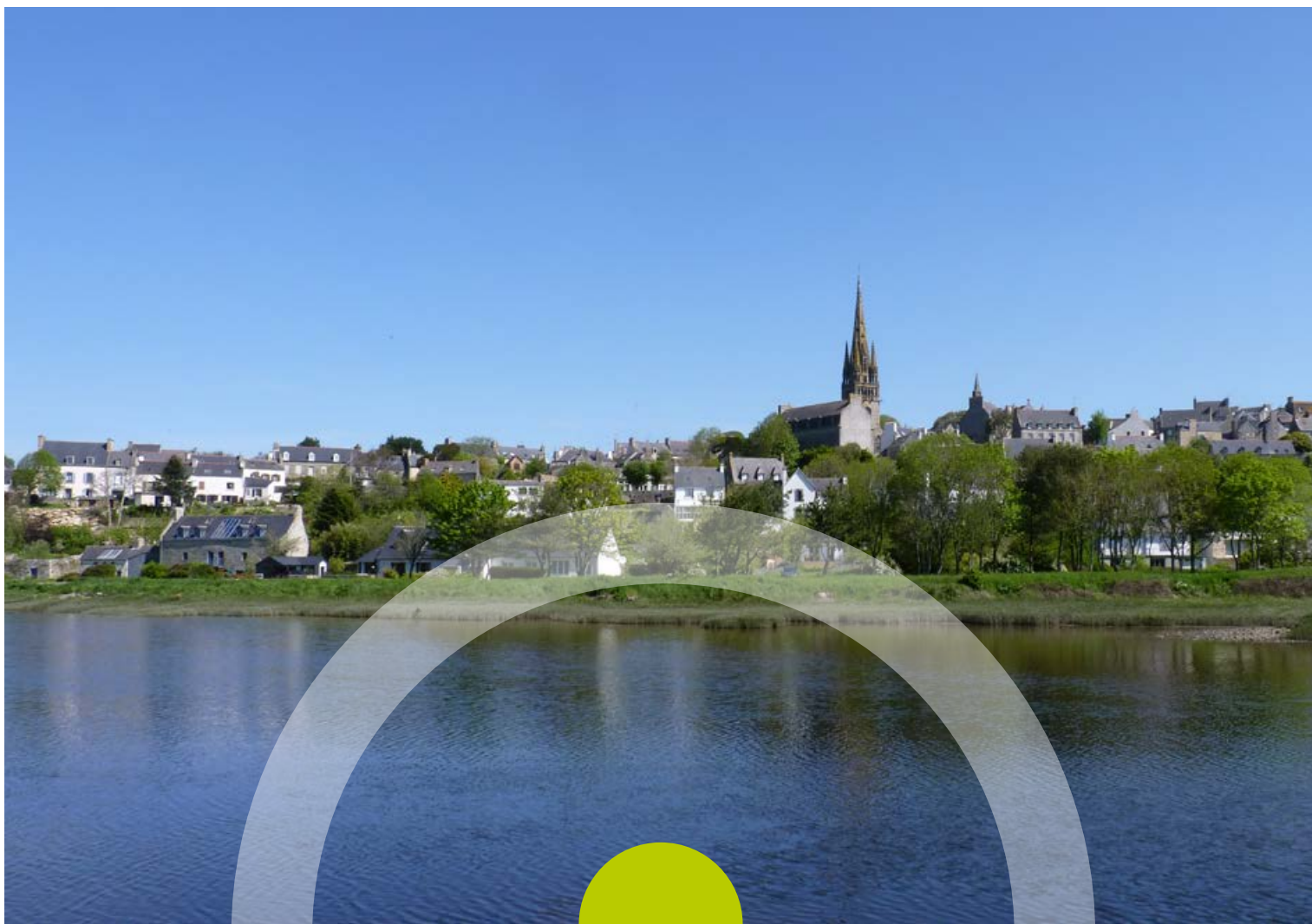
- | | | |
|-------------------------|-----------------|--|
| • Daniel Caillarec | Motreff | Pépinieriste |
| • Anne-Marie Carlin | Quimper | Société d'Horticulture |
| • Philippe Christien | Quimper | Direction des Espaces Verts, responsable de secteur |
| • Jean-Pierre Gadiollet | Fouesnant | Espaces Verts, responsable |
| • Marie Garnier | Quimper | CAUE 29, paysagiste |
| • Edmond Guillou | Brest métropole | Direction des Espaces Verts, chargé de travaux |
| • Morgane Humeau | Ergué-Gaberic | Bureau d'études-Environnement, responsable |
| • Damien Laurent | Audierne | Communauté de Communes du Cap Sizun, coordonnateur du label La Pointe du Raz, Grand Site de France |
| • Julien Léon | Quimper | CAUE 29, architecte |
| • Floriane Magadoux | Quimper | CAUE 29, architecte |
| • Jacques Mazurier | Quimper | Société d'Horticulture |
| • Catherine Thause | Quimper | Conseil Départemental, cellule paysage DATD |
| • Jean-François Tréguer | Lesneven | Services Techniques, directeur |
| • Charles Viala | Quimper | Conseil Départemental, responsable cellule paysage |
| • Benoît Lauriou | Pont-Croix | Maire |
| • Odile Divanac'h | Pont-Croix | 1 ^{ère} Adjointe |
| • Yves Kérisit | Pont-Croix | Adjoint |
| • Pascale Guédès | Pont-Croix | Conseillère municipale |
| • Laurent Le Pichon | Pont-Croix | Secrétaire général |
| • Sébastien Gilles | Pont-Croix | Services techniques, agent |
| • Christophe Porsmoguer | Pont-Croix | Espaces Verts, agent |
| • Céline Lesassier | Pont-Croix | Office de Tourisme, directrice |
| • Florence Trévidic | Pont-Croix | Commission fleurissement, membre |

Avec le concours de l'équipe technique de Finistère tourisme.



PAYSAGES ET ESPACES PUBLICS : ATELIER GRANDEUR NATURE

ÉTUDE DE CAS : PONT-CROIX



Crédits photographiques : Finistère tourisme, CAUE 29, OT Pont-Croix, Avril 2016.

adt29@finisteretourisme.com
WWW.FINISTERETOURISME.COM
02 98 76 24 77



FINISTÈRE
TOURISME
Agence de Développement Touristique

4 rue du 19 mars 1962 - CS 92005
29018 Quimper cedex
02 98 76 24 77
adt29@finisteretourisme.com
www.finisteretourisme.com



32 Boulevard Duplex - CS 29029
29196 Quimper Cedex
02 98 98 69 15
contact@caue-finistere.fr
www.caue-finistere.fr